

Dispositif du projet

profilsd'exigences.ch: instruments scolaires d'aide au choix professionnel et de préparation à la formation initiale

Incluant les objectifs du projet, les définitions et le descriptif, ce dispositif constitue la référence pour tous les travaux effectués dans ce cadre.

Mandant	Secrétariat général de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP)
Mandataire	Conférence suisse des offices de la formation professionnelle (CSFP)
Groupe de pilotage	<ul style="list-style-type: none"> • Direction: Theo Ninck (CSFP) • Secrétariat: Karin Rüfenacht (SG CDIP) • Scolarité obligatoire: Andreas Walter, Hugo Stern / CIIP: Viridiana Marc • Table Ronde Écoles professionnelles: Georg Berger • Représentant de la Suisse romande: Michel Tatti
Direction opérationnelle du projet	Karin Rüfenacht (SG CDIP)
Groupe de suivi	<ul style="list-style-type: none"> • Direction: SG CDIP, Chantal Andenmatten • Scolarité obligatoire: <i>Deutschscheizer Volksschulämterkonferenz</i> (Andreas Walter), Conférence latine de l'enseignement obligatoire (Hugo Stern) • Secondaire II / Formation professionnelle: CSFP (Lukas Hauser SH, Jean-Daniel Zufferey VD, Paolo Colombo TI) • Orientation professionnelle, universitaire et de carrière: CDOPU (Thomas Di Falco FR, Martin Ziltener AG) • Union suisse des arts et métiers: Christine Davatz, vice-directrice • Union patronale suisse: Nicole Meier, responsable du secteur Formation professionnelle initiale et continue • IFFP: Rolf Felser, responsable de domaine au Centre pour le développement des métiers / évtl. un représentant des hautes écoles pédagogiques (question en suspens) • Table Ronde Écoles professionnelles: Georg Berger, président • Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI): Toni Messner, chef de l'unité Formation professionnelle initiale • Évtl. partenaires sociaux (question en suspens) • LCH / SER / enseignants (question en suspens)
Groupe de travail	<ul style="list-style-type: none"> • Représentants d'offres et de projets cantonaux • Instituts proposant des tests de performances scolaires (<i>Institut für Bildungsevaluation</i> de l'Université de Zurich, <i>Lehrmittelverlag St. Gallen</i>, etc.) • Concepteurs de <i>profilsd'exigences.ch</i>
Objectifs	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le but du projet est d'aider les élèves à faire des choix professionnels et à se préparer à la formation initiale au moyen d'instruments scolaires leur permettant de se rendre compte de leurs points forts par rapport à la profession voulue et de combler leurs lacunes. 2. Les compétences scolaires requises en langues premières et en mathématiques sont explicitées pour la plupart des professions. Il est possible de les utiliser

	<p>pour choisir une profession et se préparer de manière adéquate à la formation qui y mène. Le projet contribue ainsi à faciliter la transition de l'école obligatoire au secondaire II, plus spécialement à la formation professionnelle.</p> <p>3. Les partenaires du projet recensent les instruments existants servant à faire le lien entre les compétences acquises à l'école obligatoire selon les plans d'études régionaux d'une part, et les profils d'exigences d'autre part.</p> <p>4. Les instruments (outils de bilan, séries d'exercices, tests, etc.) qui ont fait leurs preuves sont ensuite mis à disposition dans toutes les régions linguistiques pour être utilisés dans le processus de préparation au choix professionnel.</p> <p>5. Les entreprises formatrices reprennent les informations ainsi obtenues pour évaluer les aptitudes des jeunes, en mettant en regard leurs résultats scolaires avec le profil d'exigences professionnelles.</p>
Conditions-cadres	Le projet <i>profilsd'exigences.ch: instruments scolaires d'aide au choix professionnel et de préparation à la formation initiale</i> est coordonné avec le développement du site effectué par l'USAM, en se concentrant sur les instruments déjà existants dans les domaines de la langue première et des mathématiques.
Produits	Mise à disposition de séries d'exercices et de tests concrets et spécifiques aux professions, ainsi que d'instruments permettant d'établir des bilans de situation. Ces instruments se basent sur les compétences à acquérir durant la scolarité obligatoire ou dans les écoles professionnelles, et mettent en évidence les points forts et les lacunes par rapport à la profession souhaitée.
Lots de projet	
1 a)	<ul style="list-style-type: none"> Recensement des instruments actuels d'aide au <u>choix</u> professionnel (<i>Checks, Stellwerk</i>, etc.) Contrôle de l'adéquation des instruments aux besoins et, le cas échéant, optimisation de ces derniers en vue d'un déploiement intercantonal, donc à grande échelle: recours à des experts externes (par ex. Regula Leemann [FHNW], Urs Moser [Université de Zurich], Walter Götze [<i>Büro für Bildungsfragen</i>]) Intégration des organes du projet (groupe de travail, groupe de suivi), présentation et discussion
1 b)	<ul style="list-style-type: none"> Recensement des instruments actuels de <u>préparation</u> à la formation professionnelle initiale (grille de compétences, etc.) Contrôle de l'adéquation des instruments aux besoins et, le cas échéant, optimisation de ces derniers en vue d'un déploiement intercantonal à grande échelle: recours à des experts externes (par ex. Regula Leemann [FHNW], Urs Moser [Université de Zurich], Walter Götze [<i>Büro für Bildungsfragen</i>]) Intégration des organes du projet (groupe de travail, groupe de suivi), présentation et discussion, travaux menés parallèlement au lot 1 a)
1 c)	<ul style="list-style-type: none"> Situation en Suisse latine (état des lieux) Possibilités de se servir en Suisse latine des instruments utilisés en Suisse allemande, et inversement (analyse); nécessité, le cas échéant, d'en créer de nouveaux Intégration des organes du projet (groupe de travail, groupe de suivi), présentation et discussion, recours à des experts externes (par ex. Michel Tatti [VD], travaux décalés dans le temps par rapport aux lots 1 a) et 1 b).
2 a)	Élaboration de recommandations relatives à la généralisation de ces instruments scolaires (éventuellement en deux étapes: Suisse romande / Suisse allemande)
2 b)	<ul style="list-style-type: none"> Mise à disposition des instruments en vue de leur utilisation à l'échelle suisse Communication (ces instruments constituent une prestation de services visant à permettre les ajustements nécessaires à l'amélioration de la transition scolarité obligatoire / secondaire II)

Processus / étapes du projet	1.	Convoquer une réunion de lancement, procéder à une table ronde	29.08.2018
	2.	Cibler l'objectif et compléter le dispositif – groupe de préparation	05.07.2019
		Cibler l'objectif – commission restreinte	09.07.2019
	3.	Cibler l'objectif et compléter le dispositif – groupe de préparation composé de membres du groupe de suivi	16.08.2019
		Faire approuver le dispositif du projet par l'assemblée générale de la CSFP et le faire inscrire dans le programme Formation professionnelle 2030 par le biais du groupe de pilotage	18.09.2019 19.09.2019
	4.	Établir les mandats relatifs aux divers lots de projet Le cas échéant, engager des personnes en soutien du projet; conclure des contrats avec les experts Travaux menés dans les groupes de travail responsables des lots de projet 1 a) à 1 c)	nov. 2019 déc. à mai 2020
		5.	Discuter les résultats issus des travaux sur les lots 1 a) à 1 c) au sein des organes du projet
	6.	Diffuser les informations au sein de la CSFP et dans l'organe de pilotage Formation professionnelle 2030	août 2020
	7.	Travaux menés dans les groupes de travail responsables du lot de projet 2 a)	août à novembre 2020
	8.	Discuter les résultats issus des travaux sur le lot de projet 2 a) dans les organes du projet	déc. 2020
	9.	Diffuser les informations au sein de la CSFP et dans l'organe de pilotage Formation professionnelle 2030	janv. 2021
	10.	Travaux menés dans les groupes de travail responsables du lot de projet 2 b)	févr. à juin 2021
	11.	Faire approuver les résultats du projet par le groupe de pilotage	juin 2021
	12.	Faire approuver les résultats du projet par la CSFP et rédiger le rapport final	août 2021
13.	Faire approuver le rapport final par la CSFP et l'organe de pilotage Formation professionnelle 2030	déc. 2021	
14.	Faire entrer en vigueur	août 2022	
Communication	<ul style="list-style-type: none"> Relayer les informations dans l'organe de pilotage Formation professionnelle 2030, assurer le <i>controlling</i> du projet à cette fin Faire passer les informations dans les groupes par l'intermédiaire de représentants au sein du groupe de pilotage et du groupe de suivi 		
Budget	Selon offre à obtenir		

1. Contexte

1.1 Informations générales

En 2006, les partenaires de la formation professionnelle ont signé un engagement commun concernant la transition de la scolarité obligatoire au degré secondaire II et se sont donné pour objectif de faire passer le pourcentage de jeunes adultes titulaires d'un diplôme du secondaire II à 95 %. La préparation au choix professionnel revêt à cet égard une importance primordiale. Les partenaires étaient alors conscients du fait qu'il fallait ajouter un nouvel instrument – les profils d'exigences – aux tests proposés à des fins commerciales ou non, stages d'orientation ou d'observation, bulletins scolaires et entretiens.

Le projet a été lancé en 2008 et les profils d'exigences présentés lors d'une conférence de presse commune de la CDIP, de l'USAM et du SEFRI. Les intervenants ont souligné le fait que les profils d'exigences ne constituent pas un instrument d'évaluation, mais bien un outil permettant aux élèves de faire un bilan personnel (point de la situation). Depuis lors, les OrTra respectives ont élaboré les profils d'exigences, dans trois des langues nationales, pour presque 230 professions. Certains de ces profils s'accompagnent d'une description de situations types provenant du quotidien professionnel.

Entre-temps, les profils d'exigences sont utilisés dans le processus de préparation au choix d'une profession et sont considérés comme utiles par les diverses parties.

Un projet de suivi, placé sous la direction de la CDIP, a ensuite été conçu pour encourager l'utilisation des profils d'exigences dans la pratique scolaire. Il s'agissait d'établir un lien entre les profils d'exigences et les compétences fondamentales, définies par la CDIP, que doivent acquérir les élèves au cours de leur scolarité obligatoire. Le but était de décrire les compétences à acquérir durant la scolarité obligatoire, requises par telle ou telle profession, et de les associer à des exercices mis en ligne pour compléter les profils d'exigences.

Le 29 août 2018, les divers acteurs du projet ont participé à une table ronde en vue de discuter la marche à suivre pour les travaux destinés à optimiser l'utilisation des profils d'exigences. Ils ont été unanimes à souhaiter que soit lancé un projet visant à définir et à mettre à disposition au plan national des exercices, propres à chaque profession, qui se situent au point de recoupement des compétences acquises à l'école obligatoire et des exigences de la formation professionnelle initiale. Les travaux devaient tirer parti des projets et des offres déjà proposées dans les cantons. Le projet prévu peut accroître l'utilité des profils d'exigences.

Le Secrétariat général de la CDIP a été chargé de préparer un dispositif exposant les diverses étapes du projet.

1.2 Quelques projets de développement

La table ronde du 29 août 2018 a été l'occasion de présenter quelques projets de développement cantonaux qui montrent, à titre d'exemple, de quelle manière il serait possible d'établir un lien entre les compétences à acquérir durant la scolarité obligatoire et les profils d'exigences.

1.2.1 Canton de Berne: «Exigences requises en mathématiques et en langue première à l'entrée en formation professionnelle»

L'Office de l'enseignement obligatoire et l'Office de l'enseignement secondaire du 2^e degré et de la formation professionnelle du canton de Berne ont élaboré, avec le soutien de la HEP Berne et en collaboration avec les enseignants de la scolarité obligatoire, ceux de l'école professionnelle et les OrTra, des profils de compétences pour les mathématiques et pour l'allemand langue première. Comme ces profils reposent sur le *Lehrplan 21*, le projet n'a été développé pour le moment que pour la partie germanophone du canton. Les compétences scolaires en mathématiques et en langue première ont été fixées pour chaque profession sur la base de l'ordonnance sur la formation correspondante, et complétées par des exercices tirés des moyens d'enseignement pour le degré secondaire I. Ces exercices ainsi que les grilles de compétences qui complètent les profils d'exigences peuvent être utilisés par les élèves dans le cadre du choix professionnel, afin de déterminer si telle ou telle profession peut leur convenir, compte tenu des compétences scolaires exigées. Leur principale fonction est toutefois de

permettre aux jeunes de se préparer à l'entrée en formation professionnelle, puisqu'ils leur donnent la possibilité de s'entraîner individuellement et de manière ciblée dans le but de répondre aux exigences requises dans la profession choisie.

Le projet pourrait être étendu à l'ensemble de la Suisse alémanique, voire fusionner avec d'autres projets existants. Un éventuel élargissement à la partie francophone du canton est en discussion, bien qu'il faille tenir compte du fait que la Suisse romande dispose d'un plan d'études différent.

www.erez-kompetenzraster-ktbern.ch

1.2.2 *Bildungsraum Nordwestschweiz: Checks und Aufgabensammlung*

Ce projet ainsi que le suivant n'étant réalisé qu'en Suisse alémanique, il est résumé ici.

Checks et *Aufgabensammlung*, menés dans l'espace de formation du Nord-Ouest de la Suisse, sont axés sur la transition entre la scolarité obligatoire et le degré secondaire II. Les tests standardisés et les séries d'exercices correspondant à différentes années scolaires sont mis en relation avec les profils d'exigences. Il n'a pas encore été établi de lien avec le *Lehrplan 21*, ce qui constituera une prochaine étape du développement.

Pour en savoir plus, consulter la page www.check-dein-wissen.ch (en allemand).

1.2.3 *Lehrmittelverlag St.Gallen: Stellwerk et Jobskills*

Ce projet ainsi que le précédent n'étant réalisé qu'en Suisse alémanique, il est résumé ici.

Stellwerk et *Jobskills*, instruments élaborés par le *Lehrmittelverlag St. Gallen*, permettent aux élèves de faire un bilan de situation sans considération du canton, du type d'école, de la classe ou du bulletin scolaire. Combinés avec un *Lernpass*, ces instruments constituent un système d'acquisition des compétences nécessaires à la profession choisie, accordé avec le *Lehrplan 21*. Ici aussi, le but est d'aligner les profils générés par *Jobskills* avec les profils d'exigences.

Pour en savoir plus, consulter les pages www.stellwerk-check.ch et www.jobskills.ch.

1.3 Problématique

1.3.1 Compétences fondamentales et profils d'exigences: les méthodes de mesure diffèrent

Les compétences fondamentales ont été établies d'une part pour définir des objectifs de formation s'appliquant à la scolarité obligatoire, et d'autre part pour vérifier l'atteinte des objectifs indiqués dans le cadre du projet HarmoS (tous les élèves de Suisse acquièrent des compétences minimales dans les domaines précisés). De ce fait, il est nécessaire de situer les niveaux de compétence sur une échelle métrique (dite aussi échelle cardinale: les données métriques comportent des déterminants numériques cardinaux et des intervalles permettant des interprétations).

Quant aux profils d'exigences, ils ont pour but premier de donner des indications sur les professions elles-mêmes, en définissant quelles sont les compétences requises par une formation professionnelle, par rapport à d'autres et dans quelle mesure elles le sont. Les exigences sont ainsi classées par ordre d'importance.

C'est la raison pour laquelle il est impossible d'établir une relation mathématique entre les compétences fondamentales et les profils d'exigences. Même si l'on connaît le niveau de compétences issu d'un bilan de situation effectué par un élève à l'école, on ne peut pas faire correspondre ce résultat à un certain niveau du profil d'exigences considéré. Par conséquent, le lien entre les résultats obtenus dans les bilans de compétences du type *Stellwerk* et les niveaux d'exigences n'est pas démontrable scientifiquement, du moins pour l'instant. De telles correspondances pourraient être établies à l'avenir si les profils d'exigences étaient placés au même niveau de l'échelle que les compétences fondamentales.

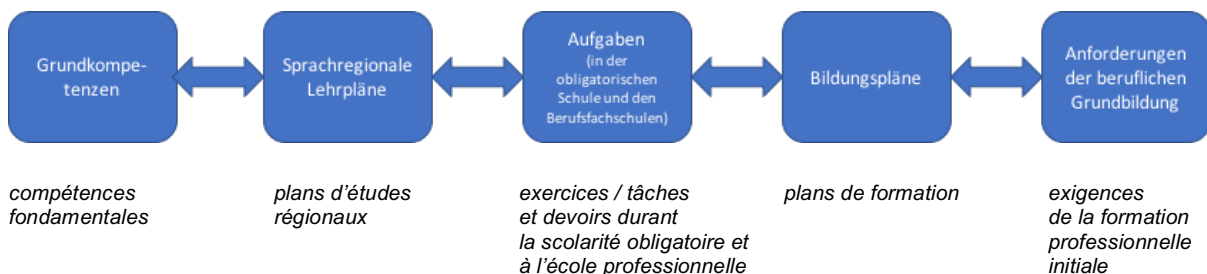
À l'occasion d'un entretien préalable mené avec l'USAM le 26 avril 2019, les responsables ont décidé que le présent dispositif de projet ne porterait pas cette thématique et se concentrerait sur l'amélioration du dispositif de préparation au choix professionnel.

1.3.2 Interprétation conceptuelle du profil d'exigences

Le deuxième obstacle réside dans la manière d'interpréter le contenu d'un profil d'exigences donné. Il est par conséquent nécessaire d'illustrer les divers types de profils par des exemples qui donnent les informations contextuelles requises. À cet effet, les OrTra ont fourni des descriptions de situations types provenant du quotidien professionnel.

1.3.3 Pistes de solution

Dans la mesure où un lien est établi entre les profils d'exigences et les plans d'études propres aux régions linguistiques ainsi que les compétences qu'ils définissent, il semble judicieux et même nécessaire d'intégrer les profils d'exigences dans le processus de préparation au choix professionnel. En définitive, ce sont les exercices (tâches et devoirs) à résoudre – aussi bien durant la scolarité obligatoire que durant la première année de l'école professionnelle – qui sont encore les plus proches de la réalité des jeunes, un groupe important parmi les utilisateurs des profils d'exigences. Comme de tels exercices font le lien non seulement avec les compétences fondamentales, mais aussi avec les exigences qui se présentent au début de la formation professionnelle, ils peuvent être un maillon qui relie les deux référentiels.



Dans les faits, la relation entre les profils d'exigences et les exercices à résoudre à l'école professionnelle durant la première année de formation n'est pas aussi avérée que le laisse penser le graphique ci-dessus. Les exercices proposés à l'école professionnelle sont établis à partir des plans de formation. Or l'école professionnelle ne peut pas définir les compétences requises et les exercices en faisant abstraction des exigences de la scolarité obligatoire, particulièrement en ce qui concerne les compétences fondamentales en mathématiques et en langue première. Pour que la transition s'effectue sans rupture et avec succès, il est nécessaire de coordonner les plans d'études de la scolarité obligatoire avec ceux des degrés subséquents, en particulier de l'école professionnelle. Les différences doivent être clairement soulignées, de sorte qu'il soit possible de s'entraîner aux compétences requises.

Fondamentale, cette démarche sert aussi à établir un lien étroit et pertinent avec les profils d'exigences. Il serait envisageable par la suite de comparer les résultats des bilans de situation de la scolarité obligatoire avec les exigences posées à l'entrée en formation professionnelle initiale.

2 Objectifs

2.1 Objectifs

Voir pp. 1 et 2

2.2 Conditions-cadres

L'USAM est responsable des profils d'exigences actuels ainsi que des modifications qui leur sont apportées à la suite de révisions ou de mesures de développement des professions. Si elle est disposée à intégrer des compléments et à collecter les exercices qui doivent mener aux profils d'exigences, l'USAM fait cependant remarquer que les modifications de fond dans les exigences elles-mêmes relèvent de la seule responsabilité des OrTra.

Tel qu'il est conçu, le projet suppose une réflexion et une action pragmatiques, tout en étant scientifiquement fondé. Ces éléments devraient être pris en compte dans l'élaboration des mandats qui seront attribués aux participants.

3 Participants au projet

3.1 Groupe cible

- Enseignantes et enseignants de la scolarité obligatoire et responsables de la formation professionnelle initiale (enseignantes et enseignants des écoles professionnelles et des cours interentreprises, formateurs et formatrices en entreprise).
- Élèves, futurs apprentis et apprenties
- Conseillères et conseillers en orientation professionnelle, universitaire et de carrière
- Parents d'élèves se trouvant en situation de choix professionnel
- Organisations du monde du travail

4 Communication / marketing

Les informations destinées aux institutions externes seront diffusées en concertation avec la CDIP, qui détient la responsabilité du projet et en assure la communication.

5 Produits

Il est prévu de développer trois versions linguistiques (français, italien, allemand) d'un instrument lié aux profils d'exigences existants et fondé sur les plans d'études régionaux ainsi que sur les systèmes (cantonaux) actuels.

6 Gestion du projet

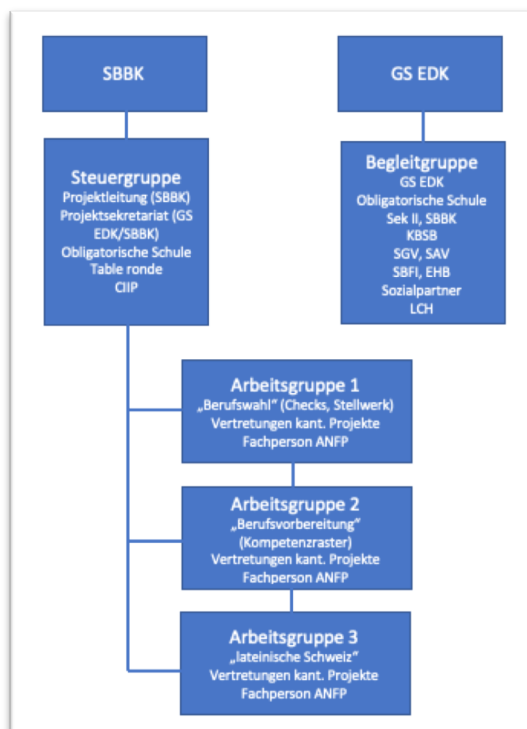
6.1 Organisation

Voir pp. 1 et 2

6.2 Attributions / compétences

Mandant	Il assume la responsabilité stratégique du projet et est chargé de sa communication
Mandataire	Il est l'organisme responsable du projet (déroulement et financement), tout en assurant la coordination avec les institutions impliquées.
Direction du projet	Elle assure la direction opérationnelle; mène les négociations, est chargée de l'examen de la qualité; est habilitée à employer des experts; en concertation avec l'équipe du projet, des sous-projets sont pris en charge pour des domaines particuliers
Groupe de pilotage	Il valide à l'intention du mandant les résultats issus du travail sur les lots de projet; assume la responsabilité des domaines opérationnels
Groupe de suivi	Il analyse les produits du projet et les discute; assure la coordination et le dialogue entre les différents degrés de la formation, les départements / directions et les offices de l'éducation et de la formation et les OrTra; veille à ce que le projet soit le plus bénéfique possible au groupe cible

6.3 Structure du projet



La direction du projet est rattachée à la CSFP, étant donné que le Secrétariat général de la CDIP lui a confié le mandat en ce sens. Le groupe de pilotage valide les résultats issus du travail sur les lots de projet à l'intention du mandant. Pour alléger la structure, il est prévu d'affecter un groupe de travail à chacun des trois lots de projet. Composé de personnes provenant de toutes les institutions partenaires impliquées, le groupe de suivi relaye le projet auprès des parties prenantes.

7 Planification

Voir pp. 2 et 3: processus / étapes du projet

8 Budget

8.1 Coûts budgétisés

Gestion du projet	Selon offre à obtenir
Direction du projet	
Administration	
Participation au projet	
Experts	
Lot de projet 1	
Lot de projet 2	
Information	
Communication	
Réserve	

9 Évaluation

Le mandat du projet comprend la vérification des points à évaluer et celle de l'atteinte des objectifs. La direction du projet consigne les résultats de l'évaluation dans son rapport final.

Approuvé par l'Assemblée générale de la CSFP le 18 septembre 2019

Traduction: 26 novembre 2019, CDIP

313.1-2.1.3